

**POLITIQUE D'ACCÈS OU D'ADMISSION
PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE**

**Polyvalente des Quatre-Vents
2021-2022**

Conseil d'établissement
Approbation le 13 avril 2022
Rés. : # CÉ-039-2122-036



POLITIQUE D'ACCÈS OU D'ADMISSION

Le Programme d'éducation intermédiaire de la Polyvalente des Quatre-Vents s'adresse à tous les élèves résidant sur le territoire du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Un système de transport sans frais est offert par le centre de services scolaire afin de favoriser l'accès à tous au programme.

Le jeune intéressé à participer au programme doit en faire la demande au mois de novembre de l'année précédente. Il doit faire parvenir sa demande en remplissant le formulaire de demande d'inscription à un projet particulier du centre de services scolaire.

Le jeune susceptible de se plaire au programme :

- *Démontre une curiosité intellectuelle;*
- *Démontre de l'ouverture aux autres cultures;*
- *Se soucie du travail bien fait;*
- *A le goût de relever des défis et veut réussir;*
- *A le goût de faire l'apprentissage des langues;*
- *Est exigeant par rapport à lui-même;*
- *S'implique dans les activités scolaires, parascolaires, socioculturelles, sportives et communautaires;*
- *A le goût de faire du bénévolat;*
- *Fait preuve d'une certaine autonomie;*
- *Respecte les autres;*
- *Se préoccupe du bien-être collectif;*

- 
- *Est intéressé à développer toutes les facettes de sa personnalité;*
 - *Démontre une constance dans l'effort;*
 - *N'a pas de difficultés d'apprentissages marquées;*
 - *Respecte les règles.*

Processus de sélection

Les élèves intéressés à participer au PÉI sont sélectionnés à partir des résultats obtenus au primaire (5^e année et première étape de la 6^e année) et des recommandations des intervenants du primaire.

Ces recommandations sont en lien avec la conception inhérente au programme d'engagement et d'ouverture. Elles font référence à l'engagement, l'implication du jeune ainsi qu'au respect des règles et des consignes.

Les jeunes recevront, avant le congé des fêtes, une lettre confirmant leur acceptation ou non au programme. Selon le nombre de demandes reçues, le nombre d'élèves acceptés peut varier entre 58 et 84 élèves.

Mise à jour le 13 avril 2022.